

DIRECTEUR(TRICE) DES ETUDES

- ▶ **Classe d'emploi :** Hors-cadre, classe 11
- ▶ **Service :** Direction des études
- ▶ **Entrée en fonction :** Mars 2024

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité du directeur général, la personne titulaire de ce poste est responsable de planifier, organiser, diriger et contrôler toutes les activités relatives à la pédagogie, à son développement et à son organisation dans un contexte de planification stratégique visant la réussite scolaire, la consolidation des programmes d'études et la qualité des services rendus aux étudiant(e)s, et ce, de concert avec l'équipe de gestionnaires sous sa responsabilité. Elle agira à titre de représentant du Cégep auprès de diverses instances. De façon plus spécifique le(la) directeur(trice) des études :

- ▶ Participera activement à la mise en œuvre du plan stratégique du Cégep;
- ▶ Assurera le leadership dans la mise en œuvre du plan de réussite;
- ▶ Bonifiera, consolidera et adaptera la carte des programmes, et s'assurera de mobiliser l'ensemble des acteurs en vue de la hausse de l'effectif étudiant;
- ▶ Mobilisera l'ensemble de la communauté afin d'accroître le taux de diplomation des étudiant(e)s par l'utilisation judicieuse des mesures d'aide à la réussite, tout en maintenant la qualité de l'enseignement offert;
- ▶ Appuiera les enseignant(e)s dans le développement de saines dynamiques départementales;
- ▶ Assurera l'arrimage entre les besoins du marché du travail dans la région et la formation offerte au Cégep, notamment par le déploiement des programmes de génie civil et physiothérapie;
- ▶ Verra au développement du Centre d'études de Saint-Constant en collaboration avec les partenaires de cette région;
- ▶ Assurera le développement du Centre d'études collégiales de Vaudreuil-Dorion, en considérant le défi au niveau de l'emploi que représente l'arrivée d'un nouvel hôpital dans la région;
- ▶ Assurera la modernisation des installations au centre intégré de formation en soins infirmiers à l'hôpital Anna-Laberge (HAL);
- ▶ Développera et maintiendra des liens forts avec les partenaires stratégiques de la région, notamment les centres de services scolaires et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest.

PROFIL RECHERCHÉ :

La personne recherchée place la qualité de l'enseignement, la réussite et le bien-être des étudiant(e)s au premier rang de ses préoccupations. Elle exerce un leadership mobilisateur qui encourage la participation et la collaboration dans son équipe et avec l'ensemble de la communauté collégiale.

Agente de changement et de développement, cette personne fait preuve de vision quant aux besoins pédagogiques de l'institution, en respect de la culture du Cégep de Valleyfield. Elle sait encourager la créativité, l'innovation et l'amélioration continue des services sous sa direction. Son autonomie, sa capacité à travailler en équipe et à mobiliser son personnel, ses habiletés de communication et de rassembleuse, son sens de l'équité, son écoute active, son souci du bien-être de ses employés et son ouverture d'esprit sont des qualités essentielles à sa fonction. Elle reste calme et efficace, même devant une lourde charge de travail, et sait communiquer ses décisions de manière à favoriser la collaboration. Elle possède de bonnes habiletés pour la résolution de problèmes et la gestion des conflits.

SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE :

- ▶ Détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle. Un diplôme universitaire terminal de premier cycle pourra être considéré en fonction de l'expérience;
- ▶ Avoir occupé un poste de cadre depuis plus de 5 ans et posséder une très bonne connaissance du réseau collégial et du milieu de l'éducation;
- ▶ Démontrer un intérêt marqué pour la région de la Montérégie-Ouest.
- ▶ Les candidat(e)s convoqué(e)s en comité de sélection seront soumis à un test obligatoire portant sur la maîtrise de la langue française, des logiciels Word et Excel et pourront être évalués sur leur profil des compétences de gestion par une firme spécialisée (évaluation psychométrique).



LE CADRE DE TRAVAIL

Selon le Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors-cadres des collèges d'enseignement général et professionnel et les avantages consentis au Cégep de Valleyfield, le/la candidat(e) bénéficiera :

- ▶ De Six (6) semaines de vacances après un an;
- ▶ De possibilité d'un horaire d'été;
- ▶ De treize (13) jours fériés;
- ▶ D'un régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE);
- ▶ D'un accès à un service de PAE et télémédecine;
- ▶ D'un programme de perfectionnement avantageux pour le développement des compétences du personnel d'encadrement;

De plus, le/la candidat(e) évoluera dans un milieu dynamique au sein :

- ▶ De relations avec les partenaires et veillera à ce que ses programmes soient développés en concertation étroite avec eux, notamment ceux du marché du travail, des universités et des centres de services scolaires;
- ▶ D'un cégep en développement comprenant trois établissements principaux, dont un campus et deux centres d'études, qui desservent les territoires de la Montérégie-Ouest.
- ▶ D'une équipe de direction mobilisée et dévouée à la mission du Cégep.
- ▶ Du centre-ville de Salaberry-de-Valleyfield qui est entourée et sillonnée d'eau, offrant une attractivité commerciale unique, attrayante et ambitieuse.

INTÉRESSÉ(E) PAR CETTE OFFRE ?

Faites parvenir, sous pli confidentiel, votre curriculum vitae, accompagné d'une copie de vos diplômes et d'une lettre d'un maximum de deux pages précisant vos motivations et votre conception du poste et du rôle de directrice ou directeur des études, **au plus tard le lundi 15 janvier 2024 à 16 h**, à l'attention de la Direction générale, 169, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield (Québec), J6T1X6 ou par courriel à dgvalleyfield@cegepvalleyfield.ca

Les entrevues sont prévues **le 24 janvier 2024**.

Pour de plus amples renseignements quant au profil des compétences, visitez notre site Web à <https://www.cegepvalleyfield.ca/travailler-au-cegep/>

Le Cégep de Valleyfield souscrit à un programme d'accès à l'égalité et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Au besoin des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Seules les personnes retenues par le comité de sélection seront contactées.

